

Philosophie

Consultation sur le projet de programme pour les séries générales

Guide pour le recueil des avis et des suggestions

Cher collègues,

Le projet de programme mis en consultation auprès des professeurs de philosophie résulte de la double commande adressée au groupe d'experts par sa lettre de mission du 14 juin 2002, dans les termes suivants :

« [...] proposer une réflexion permettant d'articuler, d'une part, la nécessaire détermination des programmes de philosophie en matière de savoirs à acquérir, d'autre part, la non moins nécessaire liberté philosophique et pédagogique des professeurs de philosophie.

« A partir de cette réflexion, [proposer] des solutions permettant, notamment, de remplacer à l'avenir les questions d'approfondissements [...], pour trouver des formules plus satisfaisantes. »

C'est dans cet esprit que nous proposons un programme constitué, conformément au vœu constamment exprimé par la très grande majorité d'entre vous, d'un ensemble de notions et d'une liste d'auteurs. L'abandon de la formule des questions d'approfondissement a conduit à rechercher les moyens d'une détermination immanente à la constitution de l'ensemble des notions, et non plus juxtaposée.

Trois moyens ont été retenus :

1. Une mise en ordre des notions, à partir du constat de l'extension plus ou moins vaste du champ de problèmes

qu'elles ouvrent et de la fonction organisatrice plus ou moins forte que leur confère leur richesse de contenu. D'où une présentation des notions sur deux colonnes rendant lisible une articulation de cinq champs avec des réseaux entre les notions.

2. Le recours à quelques couplages de notions, légitimes pourvu qu'ils associent des notions de rang équivalent (en extension ou en compréhension), de façon à indiquer un ordre de priorité dans la formulation et l'examen des problèmes.

3. Enfin, l'explicitation de repères, sous forme de distinctions terminologiques et conceptuelles, bien attestées dans la tradition philosophique et constamment mises en œuvre dans la pratique commune de l'enseignement.

La réunion de ces trois moyens fait qu'aucun n'oriente à lui seul la détermination du programme dans un sens unilatéral. Leur association équilibrée permet à la liberté pédagogique de s'exercer pleinement dans les limites du programme.

Le groupe d'experts a ainsi voulu remplir avec le plus grand sérieux la mission de conciliation qui lui a été confiée, pour faire sortir enfin l'enseignement de la philosophie d'une situation dont nul ne souhaite qu'elle perdure.

Le groupe d'experts
pour les programmes scolaires de philosophie

Les éléments qui suivent visent à simplifier le recueil des avis des enseignants. Il peuvent servir de trame à l'organisation des débats et à la rédaction des synthèses académiques. Les discussions et les synthèses peuvent tout à fait s'affranchir de ce cadre.

- Sur le projet de programme rédigé par le groupe d'experts à partir de la lettre de cadrage qui lui a été transmise :
 - la présentation du programme et son articulation générale ;
 - les finalités de l'enseignement de la philosophie exprimées dans le préambule ;
 - les notions et leur distribution par champs (cohérence, mise en œuvre...) ;
 - les distinctions conceptuelles (conséquences sur l'explicitation des objectifs de l'enseignement, suggestions d'ajout ou de suppression...) ;
 - la liste des auteurs ;
 - l'explicitation des objectifs de la dissertation et de l'explication de texte, ainsi que les exercices qui y préparent les élèves.
- Sur l'opportunité et le contenu éventuel d'actions et de documents d'accompagnement.
- Sur les modalités d'évaluation des élèves, notamment au baccalauréat.